

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 20 NOVEMBRE, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 10 NOVEMBRE 2023, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

**Présents:**

M. OLLIER, Mme BOUTEILLE, M. GABRIEL, M. LE CLEC'H, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, M. GODON, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, Mme HAMZA, M. PASADAS, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, M. COSSON, Mme MONOT, Mme RIVIERE-MARIETTE, Mme HALIPRÉ, M. SGARD, Mme THIERRY, Mme KEMPF, Mme CORREA, M. TABIT, M. PARDIGON, M. GUINÉE, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, M. JEANMAIRE, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme JAMBON, Mme JOLY, M. CAHU, M. POIZAT, Mme VALLETTA, M. ROCCHI, M. RAKOTOANOSY.

**Excusés représentés:**

Mme GENOVESI (pouvoir à M. GABRIEL), Mme CORDON (pouvoir à Mme ROUBINET), Mme DE POIX (pouvoir à M. JEANMAIRE), M. PERRIN (pouvoir à M. LE CLEC'H), M. TEMGHARI (pouvoir à Mme MAYET), M. NABEDRYK (pouvoir à M. PARDIGON), Mme PAPONNAUD (pouvoir à Mme BERNARD), Mme GARRY (pouvoir à Mme RIVIERE-MARIETTE), M. INDJIAN (pouvoir à M. POIZAT).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N° 233 - Projet social relatif à la future résidence sociale Rueil Côte Noire.**

Le Maire rappelle que la société d'économie mixte Adoma, acteur majeur de l'insertion par le logement, proposant des solutions de logement adaptées à tous celles et ceux qui traversent des difficultés économiques et d'insertion, a décidé de lancer la construction d'une résidence sociale de 88 logements sur la Ville de Rueil-Malmaison, précisément au 24 domaine de la Côte Noire.

Cette opération vise à compenser la diminution de la capacité d'accueil du Foyer de travailleurs Migrants Sorbiers situé aux 4-6 rues des Sorbiers à Nanterre.

Le projet social présenté explicite les conditions de peuplement et les modalités de fonctionnement de la résidence sociale, les axes d'orientation pour l'accompagnement social des ménages, la gestion locative adaptée et l'évaluation du dispositif résidence.

Les partenaires institutionnels sont les suivants :

- L'Etat représenté par la DRIHL UD 92
- Action Logement

- La Ville de Rueil-Malmaison

Il est donc proposé d'approuver le projet social relatif à la future résidence sociale Rueil Côte Noire.

Invité à en délibérer,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitat, notamment les articles L.301-1 et L.633-1 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 16 novembre 2023 ;

APPROUVE le projet social relatif à la future résidence sociale Rueil Côte Noire.

AUTORISE le Maire ou l'élu délégué à signer tout acte afférent à ce projet.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.



**Patrick OLLIER**  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris

Délibération transmise en préfecture le 24 novembre 2023  
N° identifiant : 092-219200631-20231120-lmc147025-DE-1-1

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le 24 novembre 2023